

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03/12/2025

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10  
Votants : 10 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

**Délibération N° 2025 – 44 : CCO – Groupement de commande marché voiries gestions des eaux**

L'an deux mille vingt-cinq et le trois décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 25 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

**Étaient présents :** PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle, JOUFFREY Camille, GUITHON Bernard, CROUZET Louissette, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent

**Étaient absents et excusés :** OUGIER Isabelle

**Pouvoirs :** Néant

**Secrétaire de séance :** Jean Patrick OUGIER

La Communauté de communes de l'Oisans va lancer une consultation en groupement de commande pour l'entretien des voiries concernant le terrassement et la gestion des eaux pour laquelle plusieurs communes ont adhéré. Ce marché devant être renouvelé, il a été décidé de relancer une consultation selon le même principe pour une durée de 4 ans.

Ce groupement permettra à chaque commune, pour ce qui la concerne, de passer directement, avec le titulaire retenu à l'issue de la procédure groupée, un marché pour l'entretien de leurs voiries en gestion des eaux pluviales et terrassement avec à la clé des tarifs avantageux.

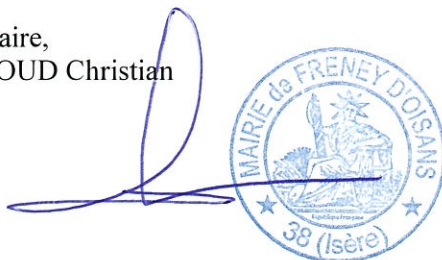
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au groupement de commande du marché de gestion des eaux pluviales et terrassement par le biais de la convention mise en place par la communauté de communes de l'Oisans. Il précise les besoins estimatifs de la commune pour les quatre années à venir estimés à un montant maximum de 500 000 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable à l'adhésion au groupement de commande du marché de gestion des eaux pluviales et terrassement constitué par la communauté de communes de l'Oisans.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et les pièces du marché ayant pour objet de créer un groupement de commande en vue de la passation d'un marché.
- **PRECISE** que la dépense correspondante sera inscrite au budget de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
PICHOU Christian



The image shows a blue ink signature of Christian Pichou, the Mayor, written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de FRENEY D'OISANS' around the top edge and '38 (Isère)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a crown above. Two stars are positioned on either side of the central emblem.